

NicOx SA

Société anonyme au capital de 14 537 583,60 euros

Siège social :

1681 Route des Dolines – BP 313 – Taissounières HB4

Sophia-Antipolis - 06560 - VALBONNE

R.C.S. GRASSE 403.942.642

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 25 MAI 2011

L'an deux mille onze,
Le vingt-cinq mai à dix heures,

Les actionnaires de la société NicOx S.A. se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au GRAND HOTEL MERCURE, 3550, route des Dolines BP105 -06901 Sophia Antipolis cedex, sur convocation du Conseil d'administration, suivant avis de convocation publié au BALO en date du 13 avril 2011, avis de convocation publié dans le journal d'annonces légales "Avenir Côte d'Azur" en date du 6 mai 2011 et lettres simples adressées à tous les actionnaires titulaires d'actions nominatives quinze jours au moins avant la date de l'avis de convocation.

Les sociétés DELOITTE & ASSOCIES et ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoquées par lettres recommandées AR du 29 avril 2011, sont absentes et excusées.

Il est établi une feuille de présence signée par chacun des membres de l'Assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés par les actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Monsieur Michele GARUFI préside l'assemblée en sa qualité de Président Directeur Général.

Mme Sandrine ROSSO et Mr Jean-Pierre AMRAM, actionnaires présents disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué désigne comme secrétaire Madame Emmanuelle PIERRY.

Le Président rappelle que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport annuel du Conseil d'administration ; Rapport général des Commissaires aux comptes ; présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts (résolution 1).
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (résolution 2).

Alp

SR¹ CP

- Rapport annuel du Conseil d'administration ; Rapport général des Commissaires aux comptes ; présentation et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (résolution 3).
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation des conventions visées dans ce rapport (résolution 4).
- Détermination des jetons de présence à allouer au Conseil d'administration (résolution 5).
- Autorisation à donner au Conseil d'administration d'acquérir des actions de la Société conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, dans la limite de 5% du capital de la Société (résolution 6).
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Michele Garufi (résolution 7).
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Jean-Luc Bélingard (résolution 8).
- Nomination d'un nouvel administrateur (résolution 9).
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant (résolution 10).
- Pouvoirs à donner en vue des formalités (résolution 11).

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence. Il en résulte que les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance totalisent 9 382 254 actions sur les 72 810 852 actions ayant droit de vote et composant le capital social.

N'ayant pas réuni le quorum requis des actions ayant droit de vote, l'assemblée ne peut valablement délibérer.

En conséquence, le Président déclare que, conformément à la décision du Conseil d'administration du 6 avril 2011, une nouvelle assemblée générale ordinaire sera convoquée au GRAND HOTEL MERCURE, 3550, route des Dolines BP105 06901 Sophia Antipolis cedex pour le mercredi 15 juin 2011 à 10 heures pour délibérer sur le même ordre du jour.

La séance est aussitôt levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

LE PRESIDENT

M. Michèle GARUFI

LES SCRUTATEURS

Mme Sandrine ROSSO

LE SECRETAIRE

Mme Emmanuelle PIERRY

Mr Jean-Pierre AMRAM